



Litige sur l'acceptation d'un devis

Par **arthguinness**, le **17/06/2008** à **10:33**

Bonjour,

Je suis artisan et j'ai fait un devis pour divers travaux (peinture, plomberie, carrelage...). Le 13 Mai, la personne signe le devis mais me propose de me donner l'acompte au début du chantier le 1er juin quand elle aura eu les clés de son appartement qu'elle vient d'acheter. Les travaux commencent le 5 Juin car elle a eu ses clés le 4 juin. Elle me demande une facture d'acompte pour débloquent son prêt et me dit qu'elle me règlerait dans la semaine. Elle me dit quelques jours plus tard que la banque ne lui a pas débloquent son argent car il lui fallait toutes ses factures y compris celle du magasin où il a acheté ses fournitures lui-même. Mais les fact. du magasin ils ne pouvaient pas les avoir tant qu'il n'avait pas récupéré le matériel. Il me demande donc de lui faire la facture de la totalité du chantier pour débloquent l'argent, ce que je fais en disant que puisqu'il travaillait dans une banque et que c'était un collègue d'un de mes amis je pouvais lui faire confiance. Mais le 13, il me dit que le chantier n'avance pas assez vite (j'ai quasiment fini la peinture et il me reste + de 15 jours pour un lavabo à installer et le carrelage à faire) donc il me dit d'avoir trouvé un carreleur qu'il me présente samedi 14. Mais toujours pas d'acompte. Je me fâche et exige un acompte qu'il me verse en partie le mardi 10 juin (1000€ au lieu de 2300€). Il est prévu que je finisse la peinture seulement. Le lundi 16 j'arrive au chantier soit le sur lendemain et il me dit de reprendre mon matériel que quelqu'un finirait, qu'il n'était pas content du travail chose qu'il ne m'avait pas dite avant. Je soupçonne cette personne d'avoir essayé d'obtenir des factures pour débloquent son argent et d'utiliser cela pour autre chose. Quel est mon recours? Merci